

Bactéries productrices de carbapénémase



Mise à jour
29/09/2026

Autres dénominations
Carbapénémase
EPC
CRE

Informations relatives à
Hôpitaux FHV, Cliniques, CTR / Stérilisation

Epidémiologie

Agent infectieux



Entérobactéries, *Pseudomonas* ou *Acinetobacter* producteurs de carbapénémase

Réservoir



Homme

Mode de transmission



Par contact direct entre patients



Par l'intermédiaire du personnel (mains)

 Par contact indirect avec des objets contaminés (dispositifs médicaux et environnement direct du patient)

Période d'incubation

 Variable

Durée d'infectiosité

 Durée du portage de la bactérie productrice de carbapénémase, de quelques semaines à plusieurs mois. Peut être prolongée en particulier chez les patients immunocompromis

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

 Mesures Additionnelles Contact / Mesures Additionnelles Gouttelettes si symptômes respiratoires (toux, expectoration)

Placement

 Chambre individuelle avec sanitaires dédiés ou chaise percée réservée au patient

Durée des mesures

- > Pendant toute la durée du portage de la bactérie productrice de carbapénémase (selon indication du service HPCI)
-

Signalétique

- > Affiche sur la porte à l'extérieur de la chambre (entrée) et intérieur (sortie)
 - > Surblouses / masques de soins devant la chambre ou dans le SAS
 - > Aux soins intensifs/continus, si pas de box disponible, délimiter le périmètre d'isolement géographique
 - > Avant intervention chirurgicale : communiquer au bloc opératoire les Mesures Additionnelles
-

Suivi microbiologique

- > **Si le dernier prélèvement positif > 6 mois**, faire un frottis rectal (en l'absence d'une antibiothérapie efficace contre le germe producteur de carbapénémase).
 - > Si le 1er prélèvement est négatif, faire une 2ème puis un 3ème. Ce dernier doit être un prélèvement de selles. Attendre le résultat du prélèvement et si la PCR est négative, effectuer le suivant.
 - > Frottis avec matière fécale visible
 - > **Si le dernier prélèvement positif < 6 mois**, aucun dépistage n'est requis
-

Soins de base



En cas de douche commune, le patient en Mesures Additionnelles passe en dernier

Matériel de soins



Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles



Privilégier le matériel à usage unique (UU)



Ne pas stocker du matériel à usage unique en chambre, sauf si nécessaire et max pour 24h

Transport



Si Mesures Additionnelles Gouttelettes : masque de soins pour le patient et le transporteur



Chemise d'hôpital propre, protection changée si incontinence, pansements hermétiques et non souillés



Désinfection du pourtour du lit et des accessoires avant de sortir de la chambre



Avertir le service de destination et le transporteur pour qu'il prenne les mesures adéquates



Limiter les déplacements aux besoins essentiels

Circulation

SA



En principe pas de sortie de la chambre



Si sortie jugée nécessaire par le médecin en charge et en accord avec le service HPCI (pour rééducation, long séjour, etc) :



Toilette corporelle du jour réalisée, chemise d'hôpital propre, protection changée si incontinence, pansements hermétiques et non souillés, désinfection des mains



Fauteuil du patient ou autre dispositif désinfectés avant la sortie de la chambre et de débiter une activité

- > Surblouse et gants pas nécessaire pour le patient
- > Surblouse indiquée pour le soignant seulement si contact direct avec le patient
- > Si Mesures Additionnelles Gouttelettes : masque de soins pour le patient et le soignant

CTR

- > En absence de facteurs de risque (infection, diarrhées ou incontinence fécale non contenue), le patient peut circuler librement :
 - > Toilette du jour effectuée
 - > Vêtements propres
 - > Pansements non souillés
 - > Désinfection des mains avant de sortir de la chambre
 - > En cas de Mesures Additionnelles Gouttelettes, sortie accompagnée uniquement
-

Visiteurs

- > Ne pas s'asseoir sur le lit
 - > Désinfection des mains en entrant et en sortant de la chambre
 - > Surblouse si participation aux soins
 - > En cas de Mesures Additionnelles Gouttelettes : masque de soins
-

Transfert/sortie

- > Avertir le service/l'établissement de soins de destination
-

Mesures en cas d'épidémie

- > Cohortage possible lors d'épidémie
- > Se référer aux recommandations de l'unité HPCI

Prise en charge des personnes contacts

Mesures

- > Enquête d'entourage selon directives du service HPCI :
- > Cas contact : tous les voisins de chambre du patient positif, des derniers 30 jours, indépendamment du temps passé dans la chambre
- > Aux soins intensifs/soins continus : dépister tous les patients présents dans le service en même temps que le patient positif
- > Se référer à la fiche micro-organisme : contact carbapénémase

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains

- > Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec le produit hydroalcoolique

Gants

- > Non indiqués en systématique



A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

Blouse de protection



Oui, si contact direct avec le patient ou son environnement immédiat, pas nécessaire si simple passage dans la chambre

Masque de soins



Non, sauf si Mesures Additionnelles Gouttelettes ou selon les indications des Précautions Standard (risque de projections de liquides biologiques ou lors de symptômes respiratoires)

Lunettes de protection



Non, à porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de projections de liquides biologiques)

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins



Dispositifs médicaux à usage multiple: nettoyer et désinfecter après chaque utilisation et en fonction du niveau de risque



Au départ du patient : désinfecter tout le matériel à usage multiple présent en chambre



Éliminer le matériel non désinfectable (boîte de gants, masques, lingettes etc) présent en chambre

Lit et literie



Se désinfecter les mains avant toute manipulation du linge propre



Utiliser les sacs à linge usuels



A la levée des Mesures Additionnelles ou au départ du patient, désinfecter le lit et changer la literie

Environnement



Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien



A la levée des mesures ou au départ du patient :



Désinfection de l'environnement direct du patient (table de nuit, armoire, etc.)



Nettoyage et désinfection de la chambre



Les rideaux ou parois de séparation sont changés ou désinfectés

Déchets



Élimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration à HPCi Vaud



Recommandé

Déclaration au service HPCI



Oui

Déclaration au médecin cantonal



Déclaration du médecin dans un délai d'une semaine

Autre information

À consulter



Dépliant d'information pour les patients porteurs de microorganismes multirésistants
